



À quoi rêvent les forêts ? Carmen Bouvier © Mantay 01

# APPEL À PROJETS POUR TROIS RÉSIDENCES DE CRÉATION ARTISTIQUE EN MILIEU FORESTIER

dans le cadre des Nuits des Forêts 2026

les  
nuits  
des  
forêts

# APPEL À PROJETS POUR TROIS RÉSIDENCES DE CRÉATION ARTISTIQUE EN MILIEU FORESTIER

les  
nuits  
des  
forêts

## « À l'écoute des vivants »

Toutes disciplines artistiques – Bourse de 3 000 € TTC – Collaborations forestières & scientifiques

Date limite : 1er mars 2026

Période des résidences : de mi-mai au 21 juin 2026

Période des sorties de résidences : du 5 au 21 juin 2026 (dans le cadre des Nuits des Forêts)

### 1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### *À l'écoute des vivants – une invitation à entrer en résonance avec la forêt*

Écouter la forêt, c'est entrer dans un monde de relations. Derrière les silhouettes des arbres se déploie une polyphonie discrète – chants, souffles, vibrations, silences – qui révèle autant la vitalité des écosystèmes que leur fragilité. Dans un contexte de bouleversements climatiques et de pressions humaines, prêter l'oreille devient un geste de soin, une manière humble et sensible d'habiter le vivant.

La thématique « À l'écoute des vivants » invite ainsi forestiers, artistes, scientifiques, habitants, institutions et publics à expérimenter l'écoute comme méthode d'attention, de perception et de création. Elle ouvre un terrain où se croisent savoirs écologiques, pratiques citoyennes et démarches artistiques, afin d'imaginer ensemble de nouveaux récits forestiers.

Les résidences 2026 encourageront l'exploration de l'écoute sous toutes ses formes – sonore, corporelle, vibratoire, relationnelle – et en feront un fil conducteur pour écouter pour comprendre, écouter pour relier, écouter pour créer.

#### *Nuits des Forêts et la démarche de création 2026*

Nuits des Forêts est une association nationale qui coordonne chaque année un festival présent dans plus de 250 forêts, mobilisant artistes, forestiers, scientifiques, collectivités, associations et habitants

autour d'expériences pédagogiques, culturelles et sensibles en forêt. Le festival vise à mieux faire connaître les forêts, à créer du lien entre les publics et ceux qui les vivent, et à ouvrir ces milieux à des récits renouvelés.

En 2026, l'association approfondit cette démarche en réunissant toutes les forêts participantes autour d'une nouvelle thématique : l'écoute. Cette édition invite à prêter attention aux voix du vivant – arbres, sols, oiseaux, et autres animaux des forêts, vents, mais aussi voix humaines – et à explorer l'écoute comme geste de soin, de relation et de création.

Dans ce cadre, Nuits des Forêts souhaite impulser 3 créations originales, coproduites avec des sites ambassadeurs. Ces œuvres devront être produites en dialogue avec les milieux forestiers, leurs habitants, les gestionnaires forestiers et les scientifiques – bio-acousticiens, éco-acousticiens, naturalistes, ingénieurs du son, chercheurs en écologie et en sciences humaines – afin de nourrir une collaboration étroite entre savoirs scientifiques et démarches artistiques.

Nous proposons aux artistes une résidence d'une durée comprise entre une semaine et un mois, à programmer entre mi-mai et le 21 juin 2026, en fonction des besoins propres à chaque projet.

Les candidats devront préciser et justifier la durée souhaitée dans leur dossier. Les modalités définitives seront ensuite discutées et fixées avec les artistes sélectionnés.

#### *Principaux soutiens du festival :*



Mécène principal



Mécénat



REI  
HABITAT



MAIF  
FIBOIS  
ILE-DE-FRANCE

## 2- ENJEUX

### *Objectifs du programme*

- > **L'écoute comme geste artistique et politique**  
L'écoute comme outil de perception, de relation, de soin.
- > **La création artistique située**  
Des œuvres ancrées dans un territoire, attentives à ses réalités écologiques, socio-économiques, humaines et sensibles.
- > **Le dialogue arts & sciences**  
La mise en résonance des gestes artistiques et des savoirs de la forêt.

Selon la nature des projets, les artistes pourront collaborer avec :

- des propriétaires et gestionnaires forestiers
- des chercheurs
- des bio-acousticiens et éco-acousticiens
- des naturalistes
- des ingénieurs du son
- la Ligue de Protection des Oiseaux, et d'autres associations environnementales locales
- des acteurs des territoires (élus, habitants, structures culturelles...)

### > **La participation et le lien aux publics**

Des projets impliquant habitants, usagers, associations, forestiers, étudiants.

### *Formats artistiques recherchés*

L'appel à projets est ouvert à toutes les disciplines artistiques : arts de la scène, arts visuels, sculpture, musique, littérature... Ils peuvent être en cours de création, déjà amorcés, ou prendre la forme d'un nouveau développement conçu spécifiquement pour la résidence.

L'enjeu principal est d'inscrire la démarche artistique dans un véritable dialogue avec le territoire et ses équipes scientifiques et techniques impliquées : un échange continu, sensible et constructif, permettant d'intégrer les savoirs, les pratiques et les questionnements de la recherche au processus de création.

Les propositions doivent aboutir à une forme claire et accessible, quel que soit le médium choisi (installation, performance, écriture, vidéo, recherche-création, dispositif participatif, etc.), mettant en valeur la rencontre entre art et science et offrant un réel apport aux publics comme aux chercheurs partenaires.

## 3 - LIEUX DE RÉSIDENCE

Cet appel à projets est le fruit de partenariats entre l'association Nuits des Forêts et un cercle de partenaires, fédérés autour des trois lieux d'accueil en résidences :

1. **Les forêts du SIGFRA** au sein du Parc national de forêts (Côté d'Or / Haute-Marne)
2. **Le Bois de la Desnerie** à La Chapelle-sur-Erdre (Loire-Atlantique)
3. **Le Jardin d'agronomie tropicale de la Ville de Paris – René Dumont**

Les lieux d'accueil, ainsi que les partenaires associés à chaque résidence, sont détaillés ci-après.

Les lieux de résidences donnent accès à des espaces naturels ainsi qu'à des salles de travail, mais pas systématiquement à des ateliers d'artiste ou des salles de répétition.

Les sorties de résidence auront lieu dans le cadre du festival des Nuits des Forêts (5-21 juin 2026) dans les territoires des lieux de résidence.

# RÉSIDENCE #1

## FORÊTS DU SIGFRA

### AU SEIN DU PARC NATIONAL DE FORÊTS (21 / 52)

Cadre de recherche et de collaboration avec la Forêt Irrégulière École

Le projet de résidence artistique est conçu en lien avec le Parc national de forêts, en collaboration étroite avec la Forêt Irrégulière École (FIE), programme de formation et de recherche dédié à la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC). Il s'inscrit dans un territoire forestier situé entre la Côte-d'Or et la Haute-Marne.

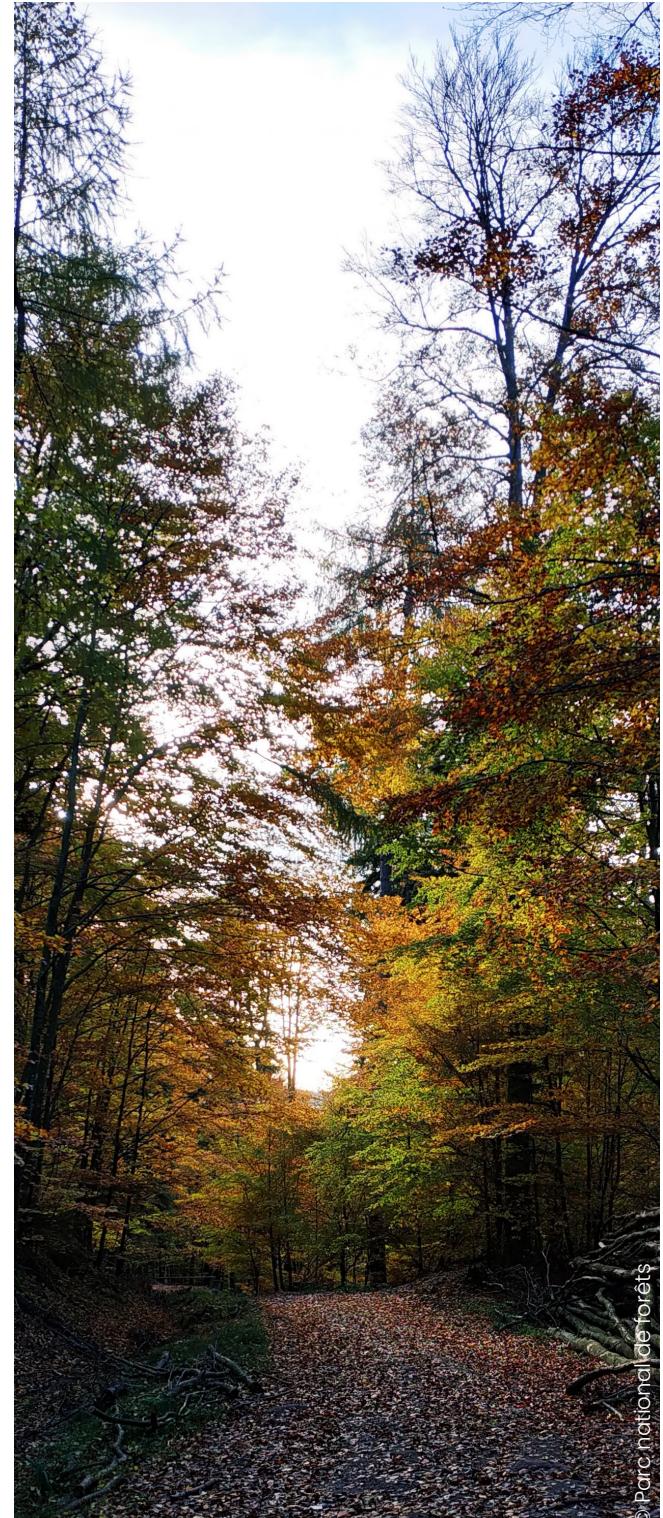
Les forêts du SIGFRA, qui constituent le territoire support de la FIE, offrent un cadre de référence forestier et scientifique structurant. Fort de plus de vingt ans de pratiques sylvicoles durables et de suivis écologiques, ce programme de recherche, désormais piloté par les équipes du Parc national de forêts, nourrit le projet artistique par la mise à disposition de savoirs, de méthodes et de retours d'expérience ancrés dans le temps long.

La résidence s'inscrit également en lien avec la Maison de Courcelles, association de jeunesse et d'éducation populaire qui gère une maison accueillant enfants, jeunes et familles. L'association porte un projet alimentaire d'insertion par l'activité économique, favorisant les circuits courts, des projets pédagogiques innovants et un projet culturel ancré sur son territoire rural. La maison se situe à proximité du territoire forestier. Elle pourra être le lieu de rencontres des artistes avec les différents partenaires, et pourra mettre à disposition ses espaces et moyens techniques pour accompagner la création.

Ces collaborations permettent :

- une immersion dans un milieu forestier vivant, géré selon des principes de continuité et de diversité
- l'accès à des ressources et connaissances issues de la recherche et de la gestion forestière
- des échanges avec forestiers, chercheurs, naturalistes et acteurs du territoire
- une lecture fine des interactions entre pratiques sylvicoles, paysages et écosystèmes forestiers

La résidence favorise ainsi des créations situées, attentives aux temporalités du vivant, à l'adaptation des pratiques forestières au changement climatique, et aux relations entre humains et forêt.



Partenaires associés à la résidence



Soutiens spécifiques



# RÉSIDENCE #2

## BOIS DE LA DESNERIE

### À LA CHAPELLE-SUR-ERDRE (44)

En lien avec le Centre Accoord et des partenaires naturalistes

Au Bois de la Desnerie (situé à La Chapelle-sur-Erdre, au nord de Nantes), la résidence s'appuie sur l'écosystème local dont le Département de Loire-Atlantique (propriétaire du site) et l'association Accoord, acteur majeur de l'éducation populaire.

D'une superficie de 15 hectares, le Bois de la Desnerie est un Espace Naturel Sensible dont la forte fréquentation demande une attention particulière. Accoord mène des actions fortes en matière de transition écologique et mobilise une grande diversité de publics : habitants, familles, enfants, jeunes, associations.

Ce territoire permet :

- d'ancrer la création dans un contexte urbain et citoyen
- d'expérimenter des formes d'écoute collective
- de relier perceptions urbaines et imaginaires forestiers
- de collaborer avec des bénévoles de la LPO Loire-Atlantique, active sur la biodiversité et la sensibilisation au vivant

La résidence nantaise invite à explorer l'écoute dans sa dimension collective, sociale et intergénérationnelle.

Le site étant très fragile, les artistes s'engagent à concevoir une œuvre particulièrement délicate et respectueuse du milieu forestier et ses habitants. La jauge maximale pour le public lors de la restitution ne devra pas excéder 100 personnes en même temps.



Partenaires associés à la résidence



Soutiens spécifiques



© Nuits des Forêts

# RÉSIDENCE #3

## JARDIN D'AGRONOMIE TROPICALE

### DE LA VILLE DE PARIS – RENÉ DUMONT (75)

En lien avec la Cité du Développement Durable et l'association COAL

Situé au Nord-Est du Bois de Vincennes, le Jardin d'agronomie tropicale est un site riche en biodiversité et en histoire.

Propriété de la Ville de Paris, il accueille la Cité du Développement Durable, association rassemblant une vingtaine d'acteurs du développement durable et des transitions écologiques et qui interroge les nouvelles trajectoires de développement liant territoires d'ici et d'ailleurs. Héritage mémoriel lié à l'histoire coloniale de la France, créé comme un lieu de recherche où sont plantées et analysées des semences venant des colonies dès 1899, ce jardin en constante évolution est un lieu à interroger et à redécouvrir.

En partenariat avec COAL, acteur majeur de l'art engagé sur les enjeux écologiques, la résidence propose :

- un accompagnement scientifique et méthodologique
- un soutien à la recherche artistique
- un accès privilégié à des espaces d'observation et de documentation

Ce lieu offre un terrain exceptionnel pour développer des projets impliquant environnement, vivant, paysages, relations humains/non-humains, ou approches interdisciplinaires. Il offre un pôle pluri-acteurs unique de recherche et de coopération internationale en développement durable, dont les membres sont de nature extrêmement variée (organismes de recherche, de formation, bureaux d'étude, collectifs de concertation, entreprises de l'économie sociale et solidaire, etc.).



© Cité du Développement Durable

#### Partenaires associés à la résidence



**COAL**

#### Soutiens spécifiques



Région  
Île-de-France



## 4 – Soutien par résidence

Une bourse de création de 3000 € TTC est accordée au projet sélectionné. Cette bourse sert à la fois pour la rémunération des artistes et la production de l'œuvre.

À cela s'ajoute :

- Une prise en charge de 150 euros par jour pour l'hébergement et les repas des artistes, dans la limite de 1000 euros par projet et sur toute la durée de la résidence.

OU

- Une solution d'hébergement directement prise en charge, selon le lieu de résidence. Dans ce cas, les per diem seront plafonnés à 45€ par jour, dans la limite de 300€ par projet et sur toute la durée de la résidence.

Les modalités exactes seront ajustées après la sélection, en concertation avec l'artiste et en fonction des besoins spécifiques du projet. Nous sélectionnerons un projet par lieu.

## 5 – Critères de sélection

- Pertinence de l'ancrage territorial
- Qualité du dialogue arts / forêt / science
- Dimension participative
- Cohérence avec le thème « À l'écoute des vivants »
- Originalité artistique
- Faisabilité technique et écologique, dans le temps de résidence proposé

## 6 – Contenu du dossier

- › Note d'intention artistique (max 5 pages) comprenant :
  - Démarche artistique et approche de l'écoute
  - Anchorage dans le lieu
  - Collaborations forestières et scientifiques envisagées
  - Lien aux publics et/ou dimension participative
- › Note technique (max 2 pages) comprenant :
  - Protocole de résidence envisagé
  - Budget prévisionnel
  - Besoins techniques et logistiques
  - Dates de résidence souhaitées & disponibilités entre mi-mai et le 21 juin 2026
- › Portfolio / biographie
- › Coordonnées : Prénom NOM, adresse postale, adresse email, téléphone...

## 7 – Modalités de dépôt

- › Date limite de réponse : 1er mars 2026
- › Envoi du dossier à :  
<https://forms.gle/LGtvjQDZPbj4mLFJ6>

Les artistes peuvent adresser leurs questions par mail à [marie@nuitsdesforets.com](mailto:marie@nuitsdesforets.com) jusqu'au 6 février 2026. Une FAQ sera ensuite mise à disposition.

## 8 – Engagements des artistes lauréat.es

- Présence pendant toute la résidence
- Collaboration avec les partenaires du site
- Implication des publics
- Restitution sensible et située, dans les dates du festival Nuits des Forêts (5-21 juin 2026)
- Respect strict du milieu naturel comme des espaces mis à disposition
- Acceptation de la documentation et valorisation

## 9 – Calendrier

- 01 mars : clôture de l'appel à résidences
- Mars : sélection et annonce des artistes sélectionnés
- Mai : résidences
- Juin : sorties de résidences à prévoir dans le cadre des Nuits des Forêts (5-21 juin 2026)

## CONTACT

### MARIE ALLOUCHE

Cheffe de projets

Association Nuits des Forêts  
[marie@nuitsdesforets.com](mailto:marie@nuitsdesforets.com)

# **ANNEXES**

## **INFORMATIONS HISTORIQUES ET PRECISIONS NATURALISTES SUR LES LIEUX DE RESIDENCES**

# LIEU DE RÉSIDENCE #1

## FORÊTS DU SIGFRA

### AU SEIN DU PARC NATIONAL DE FORÊTS (21 / 52)

#### • LE PARC NATIONAL DE FORÊTS

Les forêts sont la raison d'être du Parc national de forêts. Elles occupent 53% du territoire (plus de 120 000 hectares, dont 54 000 hectares en cœur) et sont constituées de 89% de feuillus (hêtre, chênes, charme et aussi érables, merisier, tilleuls, ...) et de 11% de résineux (épicéa, pin sylvestre, pin noir, ...). Ces forêts sont essentiellement composées d'écosystèmes typiques des forêts de plaine sur plateaux calcaires. Du fait de leur histoire parfois différente, de leur situation, leur exposition, leur altitude, des sols, des microclimats, de leur maturité, leur gestion passée ou actuelle et de leur composition, elles présentent une grande variété d'aspects et abritent une biodiversité exceptionnelle. Par exemple, on peut dénombrer jusqu'à 15 espèces d'arbres différentes par hectare, ce qui inscrit ces forêts parmi les forêts de plaine les plus diversifiées de France. Par ailleurs, du fait de leur ancienneté, ces forêts abritent des espèces sensibles, ailleurs rares, et qui ont bénéficié ici de leur couvert continu. A leurs côtés, se présentent de nombreux milieux naturels, marais tufeux, pelouses calcaires, prairies, riches en espèces végétales rares comme le Sabot de Vénus. Si les populations de cerfs, chevreuils et sangliers sont très abondantes, on rencontre également des espèces remarquables comme le chat sauvage ou la cigogne noire, emblème du Parc national de forêts. L'eau est également très présente avec 694 kilomètres de cours d'eau, de nombreuses sources et zones humides.

Ainsi, de vastes forêts, des sources et des rivières, des paysages préservés, mais aussi des activités économiques liées étroitement aux ressources locales sont les atouts majeurs du territoire du Parc national de forêts et fondent son caractère. Le territoire préservé du Parc national a en effet été, très tôt et en grande partie, occupé et façonné par l'humain au cœur des forêts de Haute-Marne et de Côte d'Or. Il dispose d'atouts exceptionnels, tant pour ses patrimoines naturels que pour ses richesses et potentialités culturelles, économiques et sociales.

Témoin privilégié des liens étroits entre l'humain et la nature depuis le Néolithique, la forêt recèle et protège de nombreux vestiges archéologiques et conserve l'empreinte du travail des moines au Moyen-âge, de l'exploitation agricole, forestière, hydraulique ou métallurgique à différentes époques. Ainsi, l'originalité du Parc national de forêts réside dans la présence forte et durable de l'humain et de ses activités sur l'ensemble de son territoire, centrées sur l'utilisation des ressources naturelles, la forêt et le bois, l'agriculture et la pierre.

Les villages, en traversant les siècles, sont relativement préservés et ont conservé leur caractère authentique. On peut encore y lire leurs usages sociaux et économiques premiers, lieux de vie, travail agricole, viticole, métallurgique. Chacun d'entre eux possède également une église, un cimetière, un lavoir, des croix, témoignages discrets de la vie quotidienne d'hier et d'aujourd'hui. La métallurgie laisse, quant à elle, la présence de grandes bâtisses des maîtres de feux et maîtres de forges.

C'est dans la continuité de ces activités économiques étroitement liées aux ressources naturelles, qu'est née en 2017 la Forêt irrégulière école (FIE).

#### • LA FORÊT IRRÉGULIÈRE ÉCOLE

La Forêt irrégulière école s'est initialement mise en place au sein des forêts communales du Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de la Région d'Auberive (SIGFRA). Ce syndicat rassemblant 27 communes a été créé en 1974 pour mutualiser la gestion forestière d'un massif de 8 139 ha de peuplements feuillus sur les plateaux calcaires de Langres. Historiquement traité en taillis-sous-futaie pour le bois de chauffage, ce massif a été converti en futaie irrégulière à partir de 1995. Ce choix d'une irrégularisation faisait notamment suite à une première phase de conversion en futaie régulière qui a entraîné des oppositions de la part de la population. Les habitants reprochaient en particulier les trop nombreuses coupes à blanc ayant un impact paysager conséquent. Pour accompagner cette conversion vers des peuplements irréguliers, un réseau de placettes permanentes a été mis en place par l'ONF à partir de 1998. Les équipes de l'ONF ont ainsi installé plus de 1000 placettes permanentes pour couvrir près de 4 000 ha représentatifs du massif. A ces mesures, se sont aussi ajoutées un suivi de l'état sanitaire et, à partir de 2018, des observations sur la biodiversité avec une politique de préservation d'arbres habitats dans les critères de gestion sylvicole.

En s'appuyant sur cette longue expérience de gestion en SMCC (sylviculture mélangée à couvert continu) et de collecte de données, le massif du SIGFRA s'est présenté comme un lieu propice pour poursuivre les mesures issues des placettes permanentes, étudier et expérimenter des modalités de gestion en SMCC et développer des outils de formations à destination de publics variés.

La FIE a ainsi été créée en 2017 par un consortium de partenaires comprenant Pro Silva France, le SIGFRA, l'ONF, le CNPF, le Parc national de forêts et AgroParisTech. Au fil des ans, ce consortium s'est agrandi pour atteindre aujourd'hui une douzaine de partenaires. La collaboration qui y est à l'œuvre est un des grands intérêts de la FIE, car elle réunit des partenaires désireux d'aller plus loin dans la mise en commun et la diffusion des connaissances sur les forêts gérées selon une sylviculture proche de la nature.

## Activités de la FIE

Depuis 2017, la FIE a permis de réaliser :

- Des projets d'acquisition de connaissance, parmi lesquels on peut citer en particulier :
  - La remesure des placettes permanentes déjà installées et la valorisation des données récoltées
  - La mise en place de projets de recherche visant à mieux comprendre l'évolution de la régénération (en cours)
  - Une étude sur la réponse des chiroptères à la structure des peuplements
- Des projets de transmission de connaissance :
  - Création de dispositifs pédagogiques (chantiers démonstrateurs, marteloscopes...)
  - Formation de professionnels forestiers, de propriétaires, d'étudiants, de scolaires... En 2024, 832 personnes sont passées à la FIE pour être formées à la SMCC.

Si le public initial des premières actions concernait essentiellement des étudiants et professionnels de la filière forêt bois, le constat d'un intérêt sociétal croissant pour la forêt dans toutes ses composantes et l'ancrage territorial de la FIE par l'implication des élus du SIGFRA ont permis de développer une ouverture au grand public, à travers des animations ou des projets de sciences participatives.

Pour plus d'informations :

[Parc national de forêts – Site officiel](#)

[Forêt Irrégulière École \(FIE\) – Former et informer sur la forêt irrégulière](#)

# LIEU DE RÉSIDENCE #2

## BOIS DE LA DESNERIE

### À LA CHAPELLE-SUR-ERDRE (44)

Adresse : Route de Port-Barbe, 44240 La Chapelle-sur-Erdre, France Pays de la Loire

Taille : 15 ha

#### **Au sujet de la forêt**

Le bois départemental de la Desnerie s'étend sur les bords de l'Erdre, sur la commune de la Chapelle-sur-Erdre, au nord de Nantes. Son boisement de grands chênes traversé par un ruisseau offre une balade bucolique aux habitants de l'agglomération. Facilement accessible et ouvert toute l'année, le bois est aussi un Espace Naturel Sensible. Il est l'une des quatre forêts départementales soumises au régime forestier.

#### **Son passé**

François 1er considérait que l'Erdre, qui borde le Bois de la Desnerie, était «la plus belle rivière de France». Le bois se situe au cœur d'un ensemble remarquable, mêlant nature et architecture : de nombreux manoirs, parcs et châteaux jalonnent les rives de cette partie de l'Erdre.

Avant son acquisition par le Département en 2001, le site du Bois de la Desnerie était intégré au parc du château de la Desnerie, bâti au XVe siècle. Jusqu'à la fin des années 1940, le bois ne recouvre pas la totalité des 15 hectares actuels, et la partie sud du site compte alors de nombreuses zones ouvertes, occupées par des prairies ou des cultures agricoles.

#### **Son présent**

Le boisement de la Desnerie est composé majoritairement de chênes sessiles et de chênes pédonculés, mais aussi de hêtres, de charmes et de châtaigniers. Sur les rives de l'Erdre et le long du ruisseau qui traverse le bois, là où les sols sont plus humides, on trouve aussi des saules, des aulnes et des frênes. Le boisement de la Desnerie est un habitat de choix pour de nombreuses espèces animales forestières, notamment les oiseaux : on y rencontre pas moins de quatre espèces de pics ! Il y a le pic noir, le pic épeiche, le pic épeichette, et enfin le pic mar. Il n'est pas rare aussi d'y entendre le coucou gris, et la chouette hulotte qui trouve refuge dans les cavités des troncs. Les vieux arbres, de leur côté, servent de maison à un grand nombre d'insectes, comme le grand capricorne, le plus grand coléoptère d'Europe, qui se nourrit de bois mort.

Au milieu du bois, une petite prairie est entretenue afin de favoriser une autre biodiversité : elle permet aux papillons, orthoptères (sauterelles, grillons, criquets...) et aux invertébrés de s'y installer.

Dans l'ensemble, le bois est en bonne santé, même si sa forte fréquentation demande une attention particulière : le piétinement du sous-bois tasse le sol et fragilise le milieu.

Pour plus d'informations :

[La Bois de la Desnerie - Espace Naturel Sensible](#)

# LIEU DE RÉSIDENCE #3

## JARDIN D'AGRONOMIE TROPICALE

### DE LA VILLE DE PARIS – RENÉ DUMONT (75)

Adresse : 45 bis Avenue de la Belle Gabrielle, Nogent-sur-Marne, France

Taille : 7 ha

#### Au sujet de la forêt

Le Jardin d'agronomie tropicale de Paris René Dumont est situé à l'extrême Nord-Est du Bois de Vincennes, dont il est le plus grand espace naturel clos (6.7 ha).

Propriété de la Ville de Paris, il accueille la Cité du Développement durable, association rassemblant une vingtaine d'acteurs du développement durable et des transitions écologiques et qui interroge les nouvelles trajectoires de développement liant territoires d'ici et d'ailleurs. Héritage mémoriel lié à l'histoire coloniale de la France, créé comme un lieu de recherche où sont plantées et analysées des semences venant des colonies dès 1899, ce jardin en constante évolution est un lieu à interroger et à redécouvrir.

Peu connu du grand public à qui il n'a réouvert ses portes qu'en 2004, le Jardin conserve une aura et un aménagement très particuliers qui le différencient des autres espaces du Bois de Vincennes. Son histoire transparaît dans les différents secteurs qui le composent aujourd'hui encore, chacun ayant ses propres caractéristiques :

- Un jardin « du Souvenir indochinois », déployé autour de mises en scène paysagères aménagées pour les expositions autrefois accueillies au Jardin, de différents points d'eau et de bâtiments mémoriels et historiques. La végétation forestière se compose de pins, de feuillus, de bambous ainsi que de pins laricis familiers dans le bois de Vincennes ;
- Un jardin où sont situés la majorité des anciens pavillons d'exposition et monuments aux morts afro-amérindiens, et où la pinède laisse place aux feuillus, à une prairie arborée et à des espaces plus ouverts ;
- L'ancien « jardin des cultures », qui constituait autrefois le cœur de la partie productive du jardin colonial comme en témoignent les anciennes serres, et qui accueille aujourd'hui une ferme urbaine participative ;
- Le campus, qui s'organise autour d'une pinède, et dont les bâtiments abritent les multiples organisations membres de la Cité du Développement durable ;
- Les deux pavillons restaurés, celui de l'Indochine et celui de la Tunisie, qui contribuent à articuler ces différents secteurs d'ambiance au sein du Jardin.

#### Son passé

Inscrit depuis la fin du XIXe siècle dans l'histoire de l'enseignement et de la recherche agricoles, le Jardin d'agronomie tropicale porte également un héritage historique et mémoriel fort.

En 1899, sur le modèle du Royaume-Uni et des Pays-Bas, la France décide de se doter d'une structure chargée de coordonner les actions entreprises aux colonies pour l'amélioration des productions agricoles. Le Jardin colonial de Nogent est créé et placé sous la tutelle du Ministère des Colonies. On y reçoit des plants et semences des différentes colonies, on les met en culture, les observe, les analyse dans les laboratoires du site. Les variétés jugées intéressantes sont multipliées puis expédiées aux différents jardins d'essai. En 1902, un enseignement supérieur de l'agriculture coloniale est institué à Nogent, afin de spécialiser les ingénieurs agronomes qui se destinent aux colonies. En 1907, l'exposition nationale coloniale y est organisée : en plus des bâtiments dont il a hérité à l'occasion des précédentes expositions, on érige au jardin plusieurs pavillons et villages, et des « animations » mettant en scène la vie des autochtones dans les colonies sont proposées au public. Ce type d'expositions est, à juste titre, considéré comme particulièrement troublant aujourd'hui et doit continuer d'être interrogé et analysé avec un éclairage historique.

L'histoire du jardin se poursuit pendant la Première Guerre mondiale, durant laquelle il devient un hôpital destiné aux troupes coloniales et accueille plus de 4800 soldats blessés. À la sortie du conflit, plusieurs monuments dédiés à la mémoire des combattants des différents corps des troupes coloniales morts pour la France sont érigés sur le site. Certains sont toujours visibles aujourd'hui, comme le stupa consacré aux Laotiens et Cambodgiens. Après les années 1920, plusieurs instituts de recherche agronomiques se succèdent au jardin, dans lequel la nature reprend progressivement ses droits. En 1984 est créé le CIRAD qui regroupe l'ensemble des instituts de recherche en agronomie tropicale. Il déléguera la gestion d'une partie du site à la Mairie de Paris en 2003, qui l'ouvre au public l'année suivante et qui poursuit depuis une démarche de réhabilitation du Jardin et de ses bâtiments.

### **Son présent**

Le Jardin d'agronomie tropicale René Dumont sort aujourd'hui de sa torpeur, à la fois héritier d'une histoire riche et complexe qui se traduit dans son aménagement et son atmosphère particuliers, et s'inscrivant dans une volonté de renouveau et d'ouverture croissante au public. Une démarche de réhabilitation est engagée par la Ville de Paris, propriétaire des lieux, en lien avec les membres de la Cité du Développement durable. Un important travail d'aménagement paysager a été réalisé et deux des pavillons historiques ont été restaurés. Celui de l'Indochine, réhabilité en 2011 par la Ville de Paris, accueille déjà de nombreux événements et expositions, et celui de la Tunisie, dont la rénovation a été financée par la Région Île-de-France et a ouvert à l'automne 2021 et abrite un lieu de restauration responsable et un centre de ressources animé par la Cité du Développement durable.

La vingtaine d'acteurs résidant au sein du Jardin ont constitué cette association en 2018. Elle constitue un pôle pluri-acteurs unique de recherche et de coopération internationale en développement durable, dont les membres sont de nature extrêmement variée (organismes de recherche, de formation, bureaux d'étude, collectifs de concertation, entreprises de l'économie sociale et solidaire, etc.). Tous souhaitent « faire Cité » en créant des passerelles entre les enjeux de développement locaux et internationaux. En coopération avec la Ville de Paris, la Cité du Développement durable propose ainsi l'organisation au Jardin d'un certain nombre d'événements et d'animations qui sont autant de plateformes d'expression et d'opportunités d'échange avec le public sur ces thématiques.

### **Son futur**

Face à la nécessité d'initier de nouvelles trajectoires de développement liant territoires d'ici et d'ailleurs, qui questionnent nos modes de vie et d'organisation, la Cité du Développement durable cherche à décloisonner les expertises et les recherches pour faire émerger des collaborations inédites. L'ambition de la Cité est de poursuivre sa collaboration avec la Ville de Paris, afin de s'incarner dans le Jardin d'agronomie tropicale en un lieu intégré, fédérateur, connecté avec le Sud, et permettant le partage avec le grand public.

Pour plus d'informations :

[Jardin d'Agronomie Tropicale René-Dumont – Ville de Paris](#)

[Cité du Développement Durable – Site officiel](#)